

L'an deux mille vingt deux, le 23 mai, le Conseil Municipal de La Verpillière s'est réuni en session ordinaire, à la maison Girier, sous la présidence de Monsieur Patrick MARGIER, Maire.
Sur proposition du Maire, les conseillers se sont prononcés à :

En exercice :		29
Date de convocation :		17/05/22
Présents	Patrick MARGIER, Patrick MARTI, Isabelle DURET, Ramazan TASLIBAYIR, Michel AMATLLER, Carole LASSAUSAIE, Ludovic LEGRAIN, Monique GIRAUD, Marcelle VIVENT, Olivier KLEIN, Danielle BERGER, Philippe CHATON, Cyril LETORT, Geneviève PORTRON, Michelle DUPOUR, Annie SANCHEZ-BONNET, Armelle GIRERD-CHANEL, Laurent MATHE, Bernadette SANCHEZ, Sylvain MACLE, Grégory BERTHET, Pascale SAUTAREL-BIDARD, Guy VASSAL, Hassina BECHAR.	
Absents excusés	Ali SMAOUI pouvoir à Monique GIRAUD, Samira ACHOURI pouvoir à Sylvain MACLE	
Absents	Yolaine ELEKA-VIENNE, Murat SOZERI, Clément BOUSQUET	
Secrétaire de séance	Isabelle DURET	

Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	Résultat
	Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale	01/2022_05	Installation de Madame Bernadette SANCHEZ en qualité de Conseillère Municipale					
	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 28 mars 2022	02/2022_05	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 28 mars 2022	26	26	0	0	Adoption
	Convention n°2 : relative à la prise en charge des chats errants sur la commune de la Verpillière en vue de leur adoption.	03/2022_05	Approbation convention n° 2 relative à la prise en charge des chats errants sur la commune en vue de leur adoption, abrogeant la convention délibérée le 10-03/2022	26	26	0	0	Adoption
	Désignation de ces 2 titulaires et du remplaçant dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).	04/2022_05	La délibération 20_12_17_464 du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère (CAPI) relative à la composition de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT), il convient de désigner des représentants de la commune : deux délégués titulaires et un délégué suppléant.	26	26	0	0	Adoption
	Convention relative à la télétransmission des actes	05/2022_05	La Ville a signé, en 2018, une convention relative à la télétransmission des actes et la Préfecture de l'Isère demande une nouvelle délibération visant à signer une nouvelle convention pour faire suite à une circulaire du 27 juillet 2020 et notamment l'obligation de télétransmettre les marchés publics et les contrats de concession ainsi que leurs avenants.	26	26	0	0	Adoption
	Delibération fixant le nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du CST	06/2022_05	Les représentants du personnel et la collectivité se sont entendus pour fixer à 4 le nombre de sièges des représentants de la collectivité et à 4 le nombre de sièges des représentants du personnel.	26	26	0	0	Adoption



23/05/22

Mise à disposition d'un agent de la ville de Saint-Quentin Fallavier	07/2022_05	Dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle responsable du service des finances recrutée récemment pour pourvoir un poste vacant, les villes de La Verpillière et de Saint Quentin Fallavier se sont rapprochées afin que le fonctionnement des services ne soit pas perturbé et que les prestataires et partenaires de la ville soient réglés dans les meilleurs délais dans une volonté de continuité du service public.	26	26	0	0	Adoption
Division et vente d'une partie de la parcelle communale AS 337	08/2022_05	Proposition, en vue d'une rétrocession à M. et Mme TRAN et à M. LEON, de fixer le prix de vente au prorata du nombre de mètres carrés à détacher selon l'avis des domaines sur la valeur vénale.	26	26	0	0	Adoption
Modification des tarifs de l'école de musique	09/2022_05	Proposition d'une augmentation moyenne de 5%	26	22	2	2	Adoption
Fixation des tarifs de la saison culturelle 2022 – 2023	10/2022_05	Modification de la grille des tarifs d'entrées et d'abonnements aux spectacles. Une augmentation a été appliquée. Elle avait été prévue pour la saison 2021/2022 et reportée pour cause de crise sanitaire.	26	26	0	0	Adoption
Fixation des tarifs du concert en faveur de la rénovation de l'église	11/2022_05	Proposition de fixer à 10€ le tarif du concert avec gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. La Ville reversera l'intégralité des bénéfices de ce concert à la Fondation du Patrimoine, partenaire engagé dans cette opération de rénovation de l'église Saint-Denis.	26	26	0	0	Adoption
Création d'un Conseil Municipal des jeunes	12/2022_05	Proposition de créer un Conseil Municipal des Jeunes, placé sous la présidence du Maire ou de son représentant, est composé de 24 enfants du CM1 à la 5ème au maximum, scolarisés dans les établissements publics de la commune et habitants à La Verpillière.	26	26	0	0	Adoption
Convention relative à la mise en place d'une coordinatrice sociale en gendarmerie	13/2022_05	Création d'un poste de coordinatrice sociale en Gendarmerie qui interviendra sur le secteur des communes de St QT Fallavier, Satolas et Bonce et La Verpillière dépendant de la brigade de gendarmerie de La Verpillière.	26	26	0	0	Adoption

Le Maire

Patrick MARGIER

